



Trappes, le 31 mars 2014 – 07:00 CET

LE GROUPE EGIDE REPOND AUX CONDITIONS D'ELIGIBILITE AU PEA-PME

Trappes, le 31 mars 2014 – Le groupe Egide annonce répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application n° 2014-283 du 4 mars 2014, à savoir moins de 5 000 salariés, d'une part, et chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

Les actions Egide peuvent en conséquence être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui, pour mémoire, bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

La mise en place du PEA-PME vise à favoriser l'investissement de l'épargne nationale en actions et à soutenir le financement des PME et ETI.

A propos d'Egide

Egide SA est un groupe européen d'envergure internationale, spécialisé dans la fabrication de boîtiers hermétiques pour composants électroniques sensibles. Le groupe intervient sur les marchés de haute technologie tels que l'Espace, la Défense, la Sécurité, l'Aéronautique, les Télécommunications et le Médical. Seul acteur global dédié, Egide est présent industriellement en France et aux Etats-Unis.

Retrouvez toute l'information sur Egide : www.egide.fr

EGIDE est coté sur NYSE Euronext Paris™- Compartiment C - ISIN : FR0000072373 – Reuters : EGID.PA – Bloomberg : GID
Egide a renouvelé son label OSEO d'entreprise innovante le 11 juin 2012 et est éligible au PEA-PME
Système de management qualité et environnement certifié ISO 9001:2008 et ISO 14001:2004

Contacts

EGIDE – Direction Financière - Philippe Lussiez - +33 1 30 68 81 00 - plussiez@egide.fr
FIN'EXTENSO – Relations Presse - Isabelle Aprile - +33 1 39 97 61 22 – i.aprile@finextenso.fr

